

PLAN DE VENTE LOT n°19

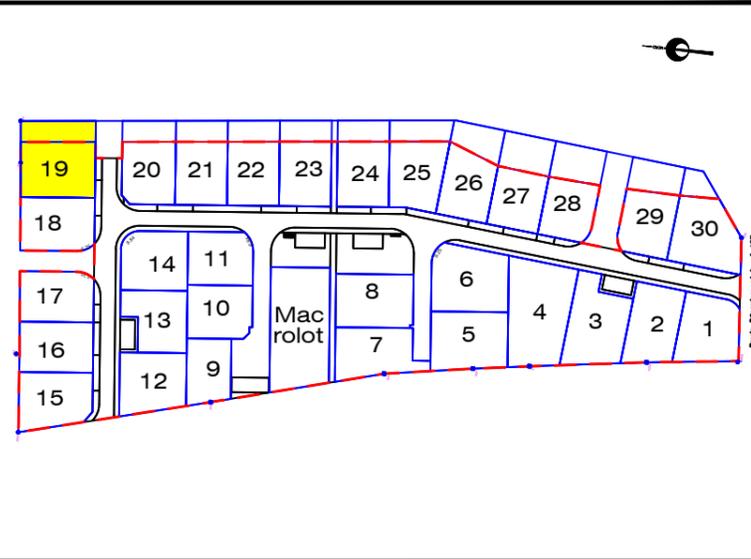
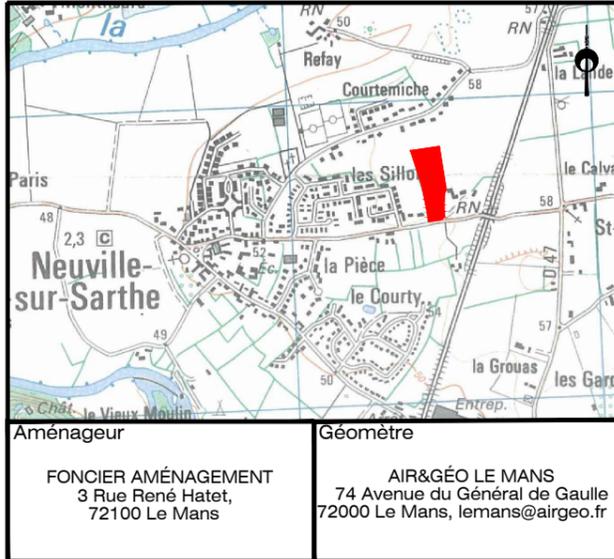
Cadastre : AC n°249
Et AC n°250

Superficie Arpentée : 470 m²
Superficie hors lot : 179 m²

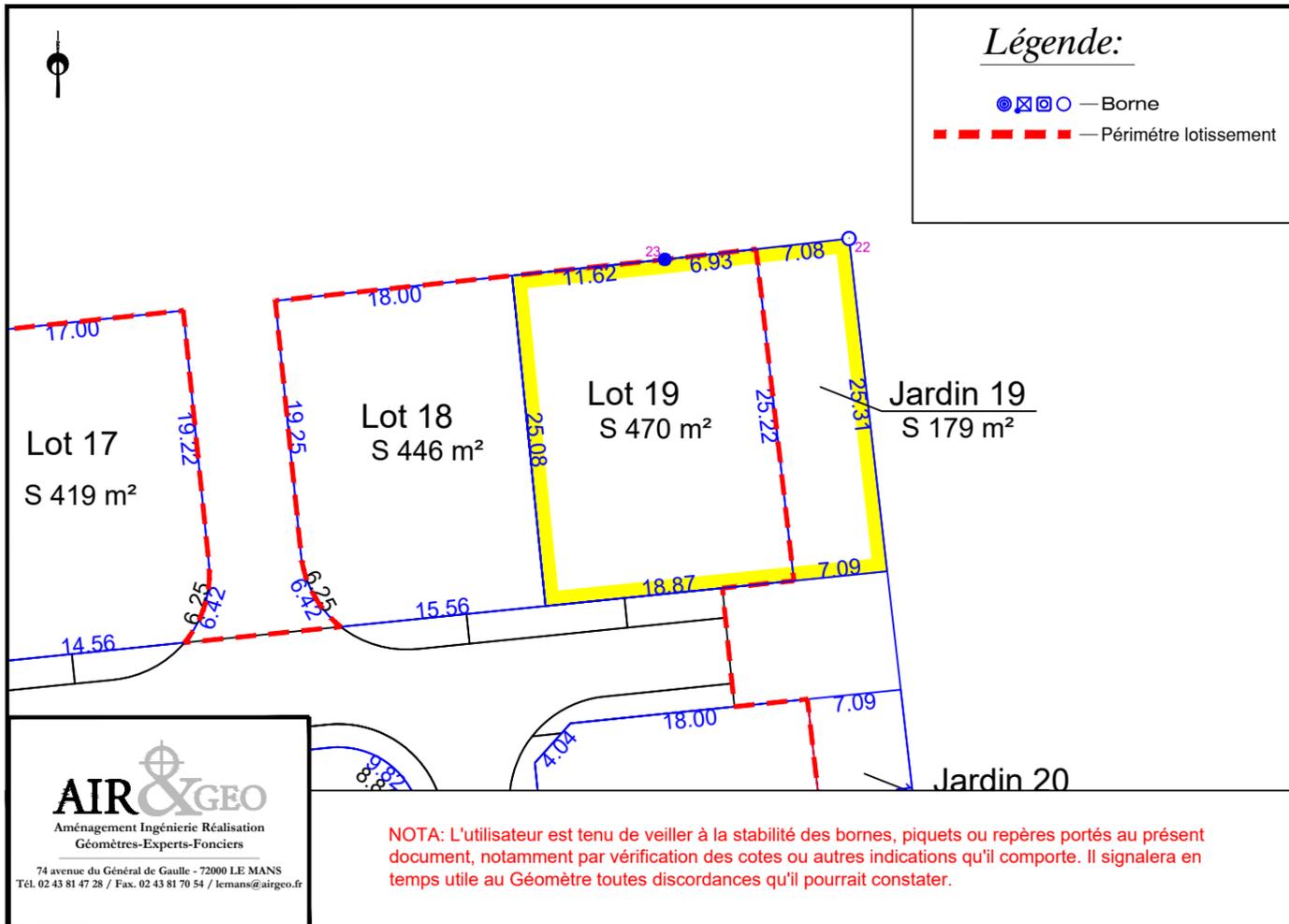
Surface de plancher :

PLAN DE SITUATION - Sans échelle

PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500



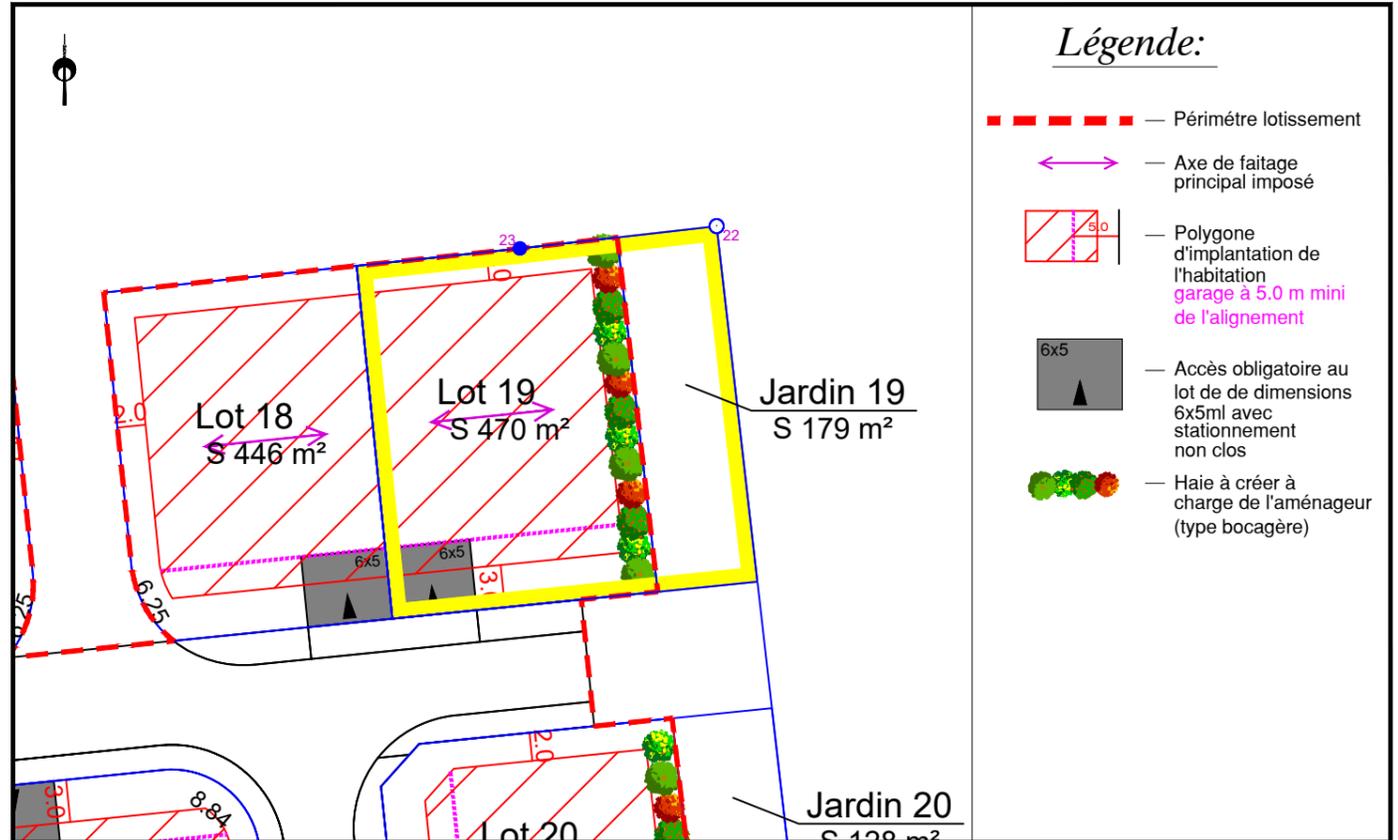
Légende:

- ⊠ ⊙ ○ — Borne
- Périmétre lotissement

AIR & GÉO
Aménagement Ingénierie Réalisation
Géomètres-Experts-Fonciers
74 avenue du Général de Gaulle - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 81 47 28 / Fax. 02 43 81 70 54 / lemans@airgeo.fr

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

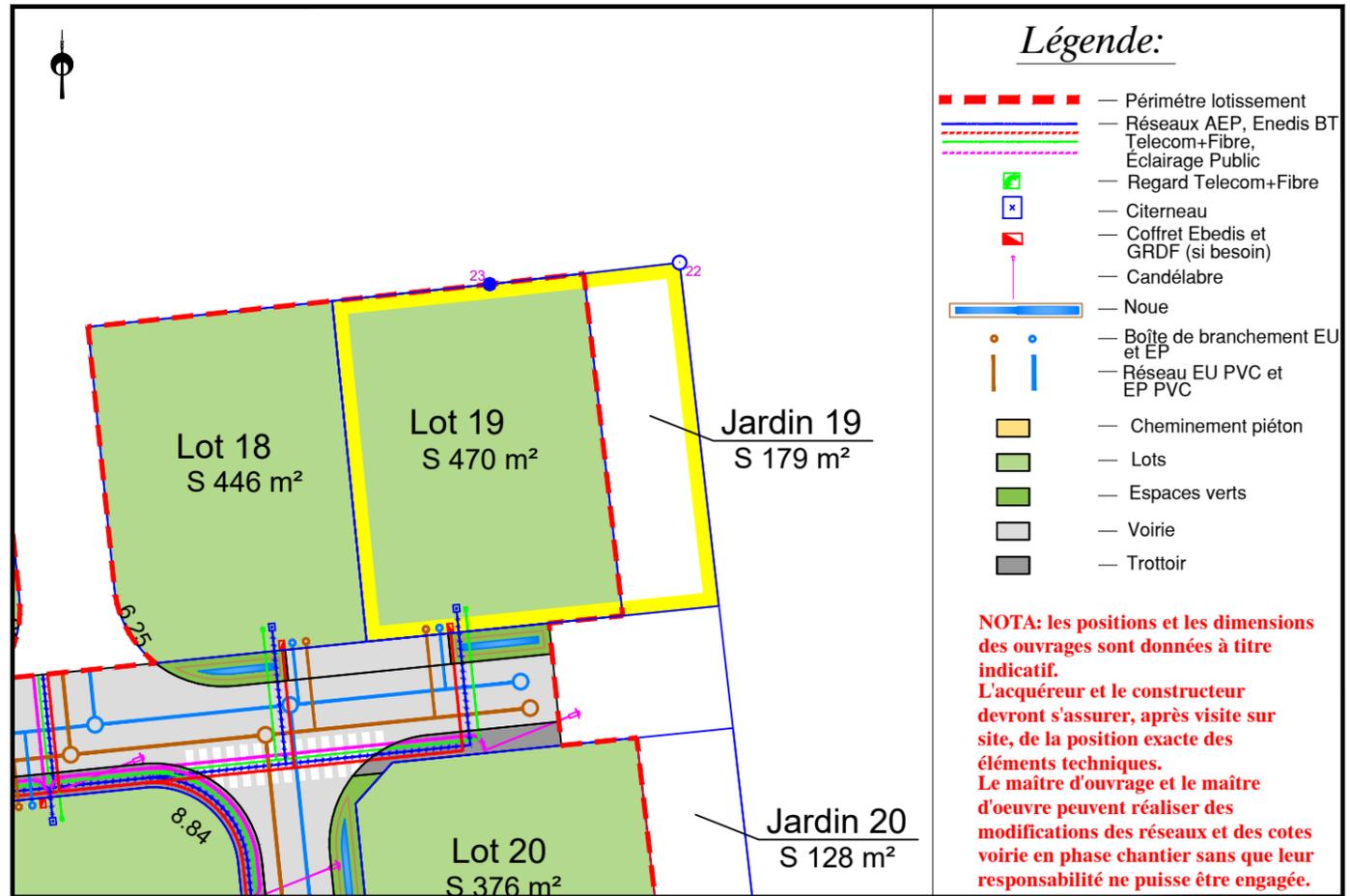
EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE- Echelle: 1/500



Légende:

- Périmétre lotissement
- Axe de faitage principal imposé
- Polygone d'implantation de l'habitation garage à 5.0 m mini de l'alignement
- 6x5 — Accès obligatoire au lot de dimensions 6x5ml avec stationnement non clos
- Haie à créer à charge de l'aménageur (type bocagère)

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



Légende:

- Périmétre lotissement
- Réseaux AEP, Enedis BT, Telecom+Fibre, Eclairage Public
- Regard Telecom+Fibre
- Citerneau
- Coffret Ebedis et GRDF (si besoin)
- Candélabre
- Noue
- Boîte de branchement EU et EP
- Réseau EU PVC et EP PVC
- Cheminement piéton
- Lots
- Espaces verts
- Voirie
- Trottoir

NOTA: les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage peut réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.